



COMMUNIQUE DE PRESSE

Perpignan, le 16 juillet 2026,

Signature du Contrat Local de Santé Agly-Fenouillèdes : **Le Département agit pour la santé !**

La Présidente du Département des Pyrénées-Orientales, Hermeline MALHERBE a participé au renouvellement du Contrat local de Santé Agly-Fenouillèdes avec la Communauté de communes Agly Fenouillèdes représentée par son Président Charles CHIVILO et Conseiller Départemental ainsi qu'avec l'Agence Régional de Santé (ARS) représentée par Franck NIVAUD, Directeur départemental de l'Agence Régional de Santé. En présence de Lola BEUZE, Conseillère Départementale du canton.

« J'ai la volonté d'activer tous les leviers pour enrayer la désertification médicale de nos territoires et d'agir en faveur de la santé de nos concitoyens.

C'est grâce au Département que de nombreuses structures médicales ont été créées ou sauvées.

Je suis fière que notre Assemblée ait contribué, au travers de différentes subventions, au maintien ou à l'essor d'une présence médicale sur les territoires de Saint Paul-de-Fenouillet, Latour-de-France, Espira de l'Agly ou encore Tautavel. Nous avons également la chance de disposer sur notre territoire d'un Contrat Local de Santé et d'un Contrat Local de Santé Mentales afin de mieux coordonner les actions sur le territoire. » a précisé la Présidente Hermeline Malherbe

Le Département est mobilisé contre la désertification médicale et pour un égal accès à des soins de qualité et de proximité. Le Pack Santé voté par l'Assemblée Départementale, en 2022, regroupe l'ensemble des actions mises en œuvre, telles que le financement des Maisons de Santé pluridisciplinaires, des centres de santé communaux, le salariat de médecins avec le GIP « Ma Santé, Mon Département, Ma Région » et le soutien aux Contrats Locaux de Santé pour coordonner et développer les liens entre tous les acteurs locaux de la santé.

En effet, les Contrats Locaux de Santé (CLS) sont des instruments de déploiement des politiques de santé dans les territoires. Ils portent sur **la promotion de la santé, la prévention, le soin et l'accompagnement médico-social et permettent de développer des moyens de mobilisation et de coordination des ressources.**

CONTACT PRESSE : Vincianne LAURENT

vincianne.laurent@cd66.fr - Tél. 04 68 85 80 11 - Port. 06 76 10 60 59



COMMUNIQUE DE PRESSE

Cet outil de proximité permet d'articuler les politiques publiques de façon optimale et cohérente. L'objectif commun étant d'améliorer **les parcours de santé sur ce territoire.**

Le Département, garant de l'égalité territoriale !

Acteur de proximité au service de tous les habitants et au premier plan dans la lutte contre la précarité et les inégalités sociales, le Département est présent partout sur le territoire avec ses Maisons Sociales de Proximité. Il contribue à consolider les partenariats locaux notamment avec la coordinatrice du Contrat Local de Santé Agly Fenouillèdes. La particularité du Contrat Local de Santé Agly-Fenouillèdes intègre également la dimension de la santé mentale.

Pour faciliter l'accès aux soins des publics les plus fragiles, le Département propose également une équipe de professionnels de santé dédiée aux bénéficiaires du RSA mais aussi aux familles (avec la Protection Maternelle Infantile) et aux étudiantes (avec des permanences gynécologiques).

Le précédent contrat (2015-2021) avait permis de réaliser un diagnostic des besoins et de dégager 7 axes prioritaires de travail :

- La santé des 0-25 ans et l'accompagnement des parents ;
- La santé des plus de 60 ans et l'accompagnement des aidants ;
- La santé des personnes en situation de précarité ;
- L'offre de santé tous publics ;
- L'accès aux droits ;
- Les acteurs de proximité ;
- L'information locale et la santé communautaire.

CONTACT PRESSE : Vincianne LAURENT

vincianne.laurent@cd66.fr - Tél. 04 68 85 80 11 - Port. 06 76 10 60 59